



DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 8 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 février à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 2 février 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Villeneuve sur Vère, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1
Titulaires présents	33	Voix délibératives	43
Délégués avec pouvoir	9	Membres présents	35

Titulaires présents : 33 (du début au point 8.2), 34 (du point 9 à la fin)

ASTIE Alain, **AZEMAR** Jean-Louis, **BALARAN** Jean-Marc, **BARRAU** Jean-Louis, **BORDOLL** Christian (pouvoir de **IMBERT** Véronique), **BOUSQUET** Jean-Louis (pouvoir de **AUZIECH** Cécile), **BOUYSSIE** François, **CALMELS** Thierry, **CLERGUE** Jean-Claude, **COURVEILLE** Martine, **EMERIAUD** Françoise, **HAMON** Christian, **ICHARD** Xavier, **KOWALIK** Jean-François (pouvoir de **TAGLIAFERRI** Rosanne), **LEBLOND** Nelly, **MALATERRE** Guy, **MALIET** Thierry, **MANUEL** Christian (pouvoir de **CARMES** Monique), **MERCIER** Roland, **MILESI** Marie, **MUNOZ** Sonia, **NORKOWSKI** Patrice (pouvoir de **BARRILLIOT** Christine), **PUECH** Christian, **RECOULES** Vincent, **REDO** Aline (à partir du point 9), **SAN ANDRES** Thierry (pouvoir de **BONFANTI** Djamilia), **SCHULTHEISS** Pierre (pouvoir de **ORRIT** Didier), **SENGES** Jean-Marc, **SIBRA** Jean-Michel, **SOMEN** Didier, **SOULIE** Jérôme (pouvoir de **SANCHEZ** Marie-Christine), **TOUZANI** Rachid (pouvoir de **CINTAS** Jean-Marc), **VALIERE** Jean-Paul, **VIDAL** Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 1

DIEUZE Robert (représente **TESSON** régis).

Titulaires excusés : 22 (du début au point 8.2), 21 (du point 9 à la fin)

AUZIECH Cécile (pouvoir à **BOUSQUET** Jean-Louis), **BARBE** Christian, **BARILLIOT** Christine (pouvoir à **NORKOWSKI** Patrice), **BEX** Fabienne, **BONFANTI** Djamilia (pouvoir à **SAN ANDRES** Thierry), **CARMES** Monique (pouvoir à **MANUEL** Christian), **CINTAS** Jean-Marc (pouvoir à **TOUZANI** Rachid), **DELPOUX** Jacqueline, **ESCOUTES** Jean-Marc, **IMBERT** Véronique (pouvoir à **BORDOLL** Christian), **MAFFRE** Alain, **MARTY** Denis, **ORRIT** Didier (pouvoir à **SCHULTHEISS** Pierre), **PENA** Sylviane, **REDO** Aline (jusqu'au point 8.2), **SANCHEZ** Marie-Christine (pouvoir à **SOULIE** Jérôme), **SELAM** Fatima, **SOURDIN** Anne, **TAGLIAFERRI** Rosanne (pouvoir à **KOWALIK** Jean-François), **TESSON** Régis, **TROUCHE** Alain, **VEDEL** Christian.

Suppléant présent sans voix délibérative : 1

ALQUIER Philippe.

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 08/02/2024-4 PLAN D'ACTION EGALITE HOMMES / FEMMES

Prévus par l'accord du 30 novembre 2018 relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, les plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle ont été rendus obligatoires par l'article 80 (2°) de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

Ces plans, dont la durée ne peut excéder une période de trois ans, sont notamment établis par les collectivités territoriales ainsi que par les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20.000 habitants

après consultation du CST ; ils doivent préciser les mesures auxquelles s'engage l'employeur pour assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La 3CS a élaboré et voté son premier plan d'action égalité Hommes / Femmes pour les années 2021-2024, il est donc nécessaire de le reconduire pour une période de trois ans.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE la reconduction du plan d'action égalité Hommes / Femmes pour la période 2024-2026.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

**Certifié conforme,
Le Président
Didier SOMEN**



Communité de Communes
du Gaz - 81400 CARMAUX
Carmausin-Ségala

**Le secrétaire de séance
Jean-Louis BOUSQUET**





PLAN D'ACTION RELATIF À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2024-2026

L'égalité est un principe fondateur de notre république. Elle est synonyme de justice, d'impartialité, d'équité mais aussi de respect, le respect si nécessaire à garantir le droit à la différence entre les êtres humains.

Quelle plus grave atteinte à ces principes fondamentaux que l'inégalité entre les hommes et les femmes.

C'est contre cette injustice que nous devons lutter, mener ce combat pour une égalité définitive dans tous les aspects de la vie, affirmer ce principe universel dans la vie privée, la vie sociale, la vie professionnelle.

Nos collectivités ont un rôle majeur à jouer dans ce combat de tous les instants, parce qu'elles assurent dans l'exercice de leurs compétences, une relation proche de nos concitoyens et une obligation d'exemplarité.

La Communauté de Communes Carmausin -Ségala s'est depuis longtemps engagée dans cette bataille de l'égalité Femmes-Hommes.

Dans ce cadre, ce livret des actions définies pour la période 2024-2026 est l'illustration de la continuité de l'engagement de la 3CS pour bâtir un monde meilleur dans lequel l'homme et la femme puissent regarder ensemble un avenir d'égalité, de liberté, de fraternité, et dans le prolongement des actions déjà réalisées par le précédent plan d'égalité professionnelle femmes-hommes 2021-2024.



AXE 1 : REDUIRE LES STEREOTYPES DE GENRE

<p>ACTION 1</p> <p>CONTINUER A FAVORISER L'EGALITE DE RECRUTEMENT DANS LES DIFFERENTS METIERS DE LA 3CS</p>	<p>OBJECTIF DE L'ACTION :</p> <p>Déconstruire les idées reçues sur les métiers dits féminins ou masculins. Interroger le processus de recrutement au regard de la dimension de l'égalité. Favoriser la mixité par le biais de dispositifs d'insertion.</p> <p>DESCRIPTIF DE L'ACTION :</p> <p>Sensibiliser à l'importance de la mixité dans les équipes. Appliquer l'écriture inclusive dans les annonces. Veiller à la mixité des jurys de recrutement. Prendre en compte la mixité possible des équipes lors de la réhabilitation ou la création de locaux (ex des vestiaires)</p>	<p>2024-2026</p>
<p>ACTION 2</p> <p>GENERALISER LA COMMUNICATION SANS STEREOType DE SEXE</p>	<p>OBJECTIF DE L'ACTION :</p> <p>La communication publique des collectivités prend des formes très diverses (magazines papier, site internet, affichage, réseaux sociaux, etc...). Sans une vigilance continue, les stéréotypes de genre sont susceptibles d'être reproduits, y compris de manière inconsciente. Ils se caractérisent souvent par un déséquilibre entre le nombre d'hommes et de femmes représentées, un enfermement des genres dans un répertoire de rôle et de situation restreints ou encore une hiérarchisation des statuts ou des fonctions de chaque sexe au détriment des femmes. Ce type d'action peut sembler insignifiant mais ses effets à long terme ne sont pas anodins et permet notamment de lutter contre les stéréotypes de genre.</p> <p>DESCRIPTIF DE L'ACTION :</p> <p>Eliminer toutes expressions telles que chef de famille, mademoiselle, nom de jeune fille, nom patronymique, nom d'épouse.....dans l'ensemble des documents administratifs notamment dans les formulaires et les correspondances.</p>	<p>2024-2026</p>



AXE 2 : LUTTER CONTRE LES VIOLENCES LIEES AU GENRE

<p>ACTION 3</p> <p>LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES</p>	<p>OBJECTIF DE L'ACTION :</p> <p>Les violences faites aux femmes sont bien souvent minorées et touchent toutes les catégories socioprofessionnelles sans distinction. Qu'elles soient physiques, sexuelles, psychologiques ou économiques, ces violences peuvent s'exercer dans la sphère publique comme dans la sphère privée. Si la collectivité ne peut porter seule la prise en charge des victimes de violences conjugales, elle peut mettre en place les conditions d'accueil, informer et orienter les victimes.</p> <p>DESCRIPTIF DE L'ACTION :</p> <p>Former les agent(e)s susceptibles d'accueillir des victimes ou diffuser une fiche de procédures. Communiquer et diffuser les numéros d'urgence, la liste des associations locales et des services sociaux pour que les victimes puissent agir. Soutenir les associations locales qui mettent en œuvre des actions de prévention et d'accompagnement des femmes victimes de violence.</p>	<p>2024-2026</p>
--	---	-------------------------

AXE 3 : AMELIORER LES ARTICULATIONS

<p>ACTION 4</p> <p>FAVORISER L'ARTICULATION VIE PROFESSIONNELLE – VIE PERSONNELLE</p>	<p>OBJECTIF DE L'ACTION :</p> <p>Faciliter l'articulation vie professionnelle – vie privée des agent(e)s. Améliorer la qualité de vie au travail.</p> <p>DESCRIPTIF DE L'ACTION :</p> <p>Informmer les agent(e)s sur les dispositifs existants en matière de parentalité, les droits des parents, les conséquences sur les carrières et retraites des choix opérés.....</p>	<p>2024</p>
---	---	--------------------



AXE 4 : FAVORISER, PROMOUVOIR, DIFFUSER UNE CULTURE DE L'EGALITE

<p><u>ACTION 5</u> POURSUIVRE LA THEMATIQUE DE L'EGALITE DANS LA FORMATION DES AGENT.E.S</p>	<p><u>OBJECTIF DE L'ACTION :</u> Diffuser une culture commune de l'égalité entre les femmes et les hommes. Informer l'ensemble des agent(e)s de la 3CS et du CIAS des actions conduites sur cette thématique. Permettre à chaque agent(e) de participer à la mise en œuvre des objectifs du plan d'action dans son travail quotidien.</p> <p><u>DESRIPTIF DE L'ACTION :</u> Analyser les besoins en formation sur cette thématique spécifique à chaque service et métier, et dans le domaine du management.</p>	<p>2024-2025</p>
<p><u>ACTION 6</u> SENSIBILISER LES ELU.E.S A L'EGALITE FEMMES/HOMMES</p>	<p><u>OBJECTIF DE L'ACTION :</u> Sensibiliser les élu(e)s à l'égalité entre les femmes et les hommes. Inciter les élu(e)s à se saisir de ce sujet. Désigner un élu(e) référent.</p> <p><u>DESRIPTIF DE L'ACTION :</u> Proposer des modules de sensibilisation sur les enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes. Inciter les élu(e)s à mettre en œuvre les actions du plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques.</p>	<p>2025-2026</p>

<p>ACTION 7</p> <p>ETABLIR LE RAPPORT DE SITUATION COMPAREE</p>	<p>OBJECTIF DE L'ACTION :</p> <p>Elaborer des statistiques permettant de comparer l'évolution de la situation des femmes et des hommes au sein des services de la 3CS et du CIAS afin de prendre les mesures nécessaires pour assurer une réelle égalité professionnelle.</p> <p>DESCRIPTIF DE L'ACTION :</p> <p>Production d'un rapport annuel sur la situation comparée des femmes et des hommes au sein de la 3CS et du CIAS.</p> <p>Présenter le rapport aux instances paritaires.</p> <p>Présenter le rapport au Conseil Communautaire.</p> <p>Création d'indicateurs de suivi.</p>	<p>2026</p>
<p>ACTION 8</p> <p>FAVORISER L'EGALITE DE REMUNERATION</p>	<p>OBJECTIF DE L'ACTION :</p> <p>Le rapport de situation comparée va permettre de déceler l'existence ou non d'écart de rémunération au sein des services.</p> <p>Il conviendra ensuite d'agir pour garantir à tous les agent(e)s une rémunération juste et équitable.</p> <p>Certains écarts de rémunération pourront tout de même exister, tout en ayant une explication objective qui devra être précisée.</p> <p>DESCRIPTIF DE L'ACTION :</p> <p>Mettre en place un système de primes plus équitables qui récompense de la même manière une responsabilité ou une technicité, quelle que soit la filière concernée.</p> <p>Garantir le maintien du régime indemnitaire pendant les périodes de congé maternité et paternité.</p>	<p>2026</p>

AXE 5 : DEVELOPPER LA MIXITE

<p>ACTION 9</p> <p>ENCOURAGER L'EQUILIBRE FEMMES/HOMMES DANS LA REPRESENTATION DE LA 3CS</p>	<p>OBJECTIF DE L'ACTION :</p> <p>Tendre vers la parité dans l'ensemble des instances décisionnelles de la 3CS. Imposer la parité dans la désignation des délégué(e)s représentant la 3CS. Assurer une représentation paritaire de la 3CS lors d'évènements extérieurs.</p> <p>DESCRIPTIF DE L'ACTION :</p> <p>Organiser la parité au sein des commissions de pôle. Veiller à une désignation paritaire des délégué(e)s communautaires dans les structures satellites. Informer les élu(e)s sur leurs droits.</p>	<p>2026</p>
<p>ACTION 10</p> <p>REFLEXION SUR LA REALISATION D'UN RECENSEMENT DES ATTENTES DU PERSONNEL</p>	<p>OBJECTIF DE L'ACTION :</p> <p>Détecter les freins, réels ou ressentis, pouvant exister dans le fonctionnement interne, ainsi que les attentes du personnel pour favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.</p> <p>DESCRIPTIF DE L'ACTION :</p> <p>Créer les outils de consultation des agent(e)s sur la thématique de l'égalité professionnelle. Articulation vie professionnelle – vie privée. Déployer ces outils et analyser les résultats. Construire les réponses aux difficultés identifiées. Assurer le suivi des indicateurs.</p>	<p>2025-2026</p>

BILAN DU PLAN D'ACTION RELATIF A L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

2021-2024

La Communauté de Communes Carmausin Ségala s'est depuis longtemps engagée dans la bataille de l'égalité Femmes-Hommes. Un premier plan d'actions pour l'égalité professionnelle entre femmes et hommes a été mis en place pour 2021-2024.

Avant de rédiger un nouveau plan pour les années 2024 à 2026, une synthèse de ce plan d'action va permettre d'évaluer les objectifs et moyens atteints et d'identifier les progressions à venir.

Pour rappel des axes du Plan d'action 2021-2024 :

AXE 1 : REDUIRE LES STEREOTYPES DE GENRE

AXE 2 : LUTTE CONTRE LES VIOLENCES LIEES AU GENRE

AXE 3 : AMELIORER LES ARTICULATIONS

AXE 4 : FAVORISER, PROMOUVOIR, DIFFUSER UNE CULTURE DE L'EGALITE

AXE 5 : DEVELOPPER LA MIXITE

AXE 1 : REDUIRE LES STEREOTYPES DE GENRE

Sensibilisation à l'écriture lors des annonces de recrutement – Agents RH

Mixité des jurys de recrutement

Formation CNFPT « Sensibilisation à l'égalité professionnelle et à la lutte contre le harcèlement et les propos sexistes »

2022 : 16 agents formés, dont 12 femmes et 4 hommes

2023 : 17 agents formés, dont 11 femmes et 6 hommes

Communication non genrée

AXE 2 : LUTTE CONTRE LES VIOLENCES LIEES AU GENRE

3CS :

Dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de de Prévention de la Délinquance (CISPD), la 3CS a mis en place un groupe de travail « violences au sein du couple » depuis juillet 2018.

L'objectif de ce groupe de travail est de mettre en œuvre un accompagnement global des victimes de violences au sein du couple sur le territoire.

Les partenaires membres sont la Maison du Département, la Police Nationale, la Gendarmerie, le CCAS de Carmaux, le CIDFF, le BAVIP, la 3CS et le Centre Social Intercommunal «LA CASA ».

Les accompagnements qui ont été mis en place :

-Une permanence du **BAVIP** (Bureau d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales) a été mise en place en 2019 au sein du commissariat de Carmaux avec une permanence un jeudi matin sur deux par une juriste de l'Association Judiciaire du Tarn.

En 2022, il y a eu 22 permanences et 25 personnes accueillies dont 20 femmes, 4 hommes et 1 personne morale. Ce sont en tout 37 entretiens juridiques menés.

En 2023 : en attente des données

-Le **CIDFF** (Centre d'information et de documentation des Femmes et des Familles) a mis en place un temps d'accueil collectif pour les femmes isolées du territoire, victimes ou non de violences, action « Entr'elles ». Cette action a émergé du groupe de travail qui a relevé la nécessité d'un lieu permettant aux femmes victimes de se retrouver, de rompre l'isolement et de pouvoir parler de leur vécu face aux violences dont elles ont été victimes.

Le CIDFF a donc mis en place en 2019, à titre expérimental, l'action « Entr'elles » qui consiste à proposer aux victimes deux temps mensuels :

- un atelier d'expression créative
- un groupe de parole

En 2021, 16 femmes victimes de violences ont fréquenté l'action pour un total de 84 participations (58 en présentiel, 18 par téléphone et 8 en visioconférence).

En 2022, 13 femmes victimes de violences ont fréquenté l'action pour un total de 71 participations (56 en présentiel, 7 par téléphone et 8 en visioconférence).

En 2023, 19 femmes victimes de violences ont fréquenté l'action, soit 100 entretiens au total.

-Le **Planning Familial**, structure d'accueil, d'écoute et d'orientation a mis en place sur Carmaux une permanence Maison des Ados tous les mardis

En 2021, 807 personnes ont été accueillies :

10 permanences d'accueil ont eu lieu et 13 entretiens.

Ont été organisés 31 séances collectives, 2 évènements et 7 réunions avec les partenaires

Soit pour les personnes mineures, 696 dont 327 filles et 369 garçons,

Ainsi que 111 professionnels, dont 75 femmes et 36 hommes

En 2022, 1689 personnes ont été accueillies, dont 908 femmes et 781 hommes

9 permanences d'accueil avec 10 rendez-vous honorés et 6 prévus mais annulés

Ont été organisés 62 séances collectives : 28 au primaire, 28 au collège et 6 hors scolaires pour un total de 89 heures, et 8 réunions avec les partenaires.

En 2023, 9 permanences d'information et d'écoute ont eu lieu au sein des locaux de la Maison des Adolescents à Carmaux.

Participation à des réunions de réseaux sur le territoire : 2 réunions sur le projet « Parents d'adolescents » avec le Centre Social La Casa et 1 réunion avec le réseau jeunesse du carmausin.

Le Planning familial a réalisé 15 heures d'atelier à la vie affective : 2 ateliers avec l'EJC (et 3 annulations), 2 soirées parents d'adolescents avec le centre social La Casa, 1 atelier sur les temps Rue d'Été avec le centre social, et 1 ciné débat.

Nombre de personnes mineures : 4 filles et 4 garçons

Nombre de personnes majeures : 32 femmes et 14 hommes

Centre Social de Valdériès :

2021 : Action menée par le Centre Social de Valdériès, « **Mise en place d'un temps de sensibilisation pour les habitants** » autour des violences faites aux femmes à l'occasion de la journée internationale de la femme.

3CS :

2022 : sur l'initiative du Ministère de l'Intérieur, la 3CS a participé à la **co-construction du séminaire** « Lutte contre les violences conjugales », qui a eu lieu à Blaye-les-Mines.

Au total, 25 partenaires ont participé au séminaire (Préfecture, Police, Elus, Professionnels....)

2022 : organisation d'une **Marche Exploratoire** pour les femmes dans le cadre du Contrat de Ville de la 3CS, qui a été annulée, mais 2 temps forts ont eu lieu :

-la création d'un groupe de femmes composé par des habitantes de quartiers prioritaires, une animatrice formatrice en égalité du centre social et des artistes de l'association CaVaLuNa, formation d'un groupe de parole pour réfléchir et échanger autour du quotidien de ces femmes sur différents thèmes, tels que la parentalité, le travail, la migration, les violences faites aux femmes, la culture et la tradition....etc. Un travail à partir du vécu quotidien des participantes, à travers leurs expériences, leurs questionnements, leurs difficultés, leurs besoins, leurs exploits.

En parallèle les thématiques ont été abordées à travers différents langages artistiques : le jeu, la photographie et l'enregistrement sonore.

Une restitution sous forme de création artistique collective a clôturé cette expérience.

-des rencontres au pied d'immeuble de quartiers prioritaires. 4 rencontres ont été organisées au pied d'immeubles pour élargir et ouvrir l'expérience à tout le quartier. 2 quartiers prioritaires ont bénéficié de ces temps conviviaux (repas partagé, débats, témoignages, interventions artistiques....) avec une thématique « Parlons d'égalité », avec la participation de professionnelles (Planning familial, CIDFF,) et les artistes de l'association CaVaLuNa.

Centre Social Intercommunal LA CASA :

2022 : Action menée par le Centre Social Intercommunal La Casa

A l'occasion de la journée internationale pour le droit des femmes, en partenariat avec la mairie de St Benoit de Carmaux, un ciné débat, projection du documentaire « **Debout les femmes !** » a été organisé.

74 participants du territoire ont pu découvrir lors de cette soirée des parcours de femmes qui sont souvent invisibles dans les médias, leurs luttes pour que leur statut et leur travail soient reconnus.

Un débat a permis de prendre la parole sur les conditions de travail dans le soin sur le carmausin.

2023 : Mobilisation de l'équipe du Centre Social pour **Octobre rose**

Sensibilisation des femmes au cancer du sein.

Une exposition du CIDFF 81 sur les **violences sexistes** a été diffusé avec le camion itinérant du Centre Social pour donner « la parole aux jeunes pour réfléchir à ce que l'on peut faire en tant que témoin de violences sexistes et intrafamiliales ».

Participation à un spectacle sur les violences sexistes au travail « **Chair collègue** »

3CS :

2023 : Financé par la Politique de la Ville de la 3CS, dans le cadre **du dispositif « Génération Egalité »**, la Compagnie « Les Boudeuses » est intervenue au lycée Jean Jaurès de Carmaux : 5 représentations (1 h de spectacle et 30 min d'échanges avec les élèves) sur la prévention à la vie affective et sexuelle.

Titre du spectacle « Chantal et Josiane vous protègent ».

2023 : Dans le cadre du CISPDP et des financements FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance), la Communauté de Communes a conventionné avec

-l'association **Paroles de Femmes** pour l'action

« Identifier les acteurs de prévention et d'accompagnement qui interviennent sur la problématique des violences afin de faciliter le parcours des victimes, de leur entourage et des auteurs (soin, justice, social, éducation, famille....) »

4 ateliers de 3 heures, en direction des professionnels du territoire du social, médico-social, soin, éducatif et justice.

1 atelier en 2023, 3 prévus en 2024

-l'association **Planning Familial**

pour accompagner les professionnels du territoire afin de leur permettre de développer des actions de prévention « des violences » en renforçant les compétences psychosociales des enfants, des jeunes et des familles.

5 ateliers de 3 heures, en direction de tous les professionnels travaillant auprès de jeunes de 0 à 25 ans.

3 ateliers en 2023 et 2 prévus en 2024.

2023 : Mise en place par le service RH en lien avec le CNFPT d'une formation en union (3CS-CIAS) sur « **La gestion des conflits et l'agressivité dans les relations professionnelles** »

3 jours, 16 agents formés

A renouveler sur 2024

AXE 3 : AMELIORER LES ARTICULATIONS

Favoriser l'articulation vie professionnelle-vie privée des agents avec l'autorisation, au cas par cas du télétravail.

2 agents pendant leur grossesse ont pu en bénéficier.

Organisation du cycle de travail.

AXE 4 : FAVORISER, PROMOUVOIR, DIFFUSER UNE CULTURE DE L'EGALITE

2021 : Sensibiliser les élus avec le **déploiement de Relais Ruraux** sur le territoire Carmausin-Ségala : réunion d'information auprès des élus du territoire et communication sur les relais ruraux auprès de la population.

2022-2023 : Mise en place par le service RH en lien avec le CNFPT d'une formation en union (3CS-CIAS) sur la « **Sensibilisation à l'égalité professionnelle et à la lutte contre le harcèlement et les propos sexistes** »

2022 : 16 agents, dont 13 femmes et 3 hommes

2023 : 17 agents, dont 11 femmes et 6 hommes